EARGUARD ® PROTECTION AUDITIVE SUR MESURE

Propriétés techniques

La protection auditive individuelle EARGUARD ® est fabriquée sur mesure et a exactement la même forme que le conduit auditif.
Le filtre peut être ajusté et réajusté en fonction de la situation ou du lieu de travail, à des intervalles de 2 dB. Cela permet une communication parfaite.
Les otoplastiques EARGUARD ® en bref :

- Ajustement parfait
- Atténuation maximale de 43,4 dB
- Fabriqué à partir de matériaux hypoallergéniques
- Pèse environ 2 grammes
- Version transparente (autres couleurs sur demande)
- Version métal détectable sur demande
- Durée de vie minimale de 2 ans

Méthode

L'otométriste vient sur votre lieu de travail pour faire une empreinte en cire du conduit auditif.
Après vérification d'éventuels problèmes (tympan endommagé, excès de cérumen, etc.), une cire est injectée dans le conduit auditif, qui durcit au bout de quelques minutes.
Ces empreintes sont envoyées au laboratoire, où elles sont utilisées pour votre ensemble personnel d'otoplastiques.
Une fois celles-ci terminées, l'otométriste retournera sur votre lieu de travail, où il vous montrera comment insérer et entretenir l'EARGUARD ®.
Un entretien annuel est recommandé pour assurer un fonctionnement optimal des otoplastiques. L'entretien comprend un test d'audiomètre, un nettoyage et une réinitialisation du filtre.

Westkaai 7 - B2170 Merksem / Antwerpen
Tel. 03 646 99 60 - Fax 03 646 00 25
info@safetyshop.be - www.safetyshop.be